

Paris, le vendredi 18 octobre 2024

Communiqué de presse

Fin de l'opération de dépollution des remblais en bord de Seine à Epône (78)



Après 3 ans de travaux, Voies navigables de France vient d'achever l'opération de dépollution du site d'Epône (78), où des dépôts sauvages de déchets s'étaient accumulés sur plus de 3 hectares. Ces dépôts mêlant gravats et matériaux de toutes sortes avaient pris une ampleur considérable, entraînant des risques de pollution, mais aussi d'inondations. Pour mener ce projet à terme, VNF a mobilisé 5,4 millions d'euros et bénéficié d'un soutien de la région Ile-de-France à hauteur de 660 000 € et du mécénat d'AXA pour un montant de 100 000 €.

Les dépôts sauvages de déchets en bords de Seine : des enjeux écologiques et hydrauliques

Les remblais d'Epône étaient situés sur des terrains gérés par VNF en bord de Seine et constitués d'une accumulation de dépôts sauvages, notamment issus de l'activité du BTP, mêlant gravats et matériaux de toutes sortes, dont certains sont polluants (plastiques, ferraille, caoutchouc, etc..).

Situé en « zone humide », le terrain concerné constituait historiquement un espace d'expansion de la Seine en cas de crue. Avec l'accumulation des déchets disposés en remblais, la Seine se retrouvait privée d'espace de débordement, augmentant ainsi le risque d'inondation sur les zones plus urbanisées. Par ailleurs, **la présence de matériaux pollués jusqu'à 3m d'épaisseur génère un risque de pollution des sols.**

Des travaux sur trois ans pour restaurer le potentiel écologique du site

La dépollution du site a débuté en 2021 après une phase de sécurisation de la zone, en collaboration avec la commune d'Épône, de façon à mettre un coup d'arrêt au dépôt sauvage de déchets.

Les travaux se sont déroulés en trois phases successives, de fin 2022 à février 2023, puis en août-septembre 2023, et enfin de juillet à septembre 2024. Au global, c'est **un volume de 36 000 m³, soit 62 000 tonnes de terres et déchets pollués qui ont été évacués. Ces opérations d'évacuation ont principalement été réalisées par le fleuve : la quasi-intégralité des terres polluées ont été évacuées par bateau pour revalorisation, réduisant ainsi l'impact écologique du chantier.**

La gestion du site est désormais confiée à **Seine Yvelines Environnement**, opérateur public expert en biodiversité, qui aménagera une zone humide sur le site, à titre de compensation environnementale. Ce site étant particulièrement propice au développement de la faune et de la flore et situé le long du projet de véloroute "La Seine à Vélo", la réhabilitation du site et sa valorisation permettra aux cyclistes et promeneurs de pouvoir bénéficier à nouveau d'un environnement naturel préservé du site.

La dernière phase de travaux, menée sous maîtrise d'ouvrage VNF a été réalisée par les entreprises Extract et Charier Génie Civil.

En parallèle de ces actions, VNF mène fréquemment des opérations de nettoyage de ses sites. Lors des crues, de nombreux déchets sauvages viennent s'amonceler au niveau des écluses et des barrages. Si la majeure partie est composée de déchets végétaux, le fleuve est régulièrement le réceptacle des déchets de toute sorte (plastiques, emballages, etc..), issus notamment de dépôts sauvages, charriés par le vent et la pluie.

CONTACTS PRESSE

Voies navigables de France

Direction territoriale Bassin de la Seine
et Loire aval

David GERSEN
07 60 04 05 20
david.gersen@vnf.fr